# Décision du 22 septembre 2000 de la Sous-commission paritaire de l'industrie textile de l'arrondissement administratif de Verviers relative au remplacement des jours fériés du 21 juillet 2001 et du 11 novembre 2001.

* Datum : 22-09-2000
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2000A13006

Article 1 Pour les entreprises ressortissant à la Sous-commission paritaire de l'industrie textile de l'arrondissement administratif de Verviers, le jour férié du 21 juillet 2001, coïncidant avec un samedi est remplacé par le vendredi 2 novembre 2001 et le jour férié du 11 novembre 2001, coïncidant avec un dimanche est remplacé par le lundi 24 décembre 2001.
  Vu pour être annexé à l'arrêté royal du 11 janvier 2001.
  (Pour l'AR, voir %%2001-01-11/34%%)
  La Ministre de l'Emploi,
  Mme L. ONKELINX.